

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CCAS DU 15 SEPTEMBRE 2022 A 18H00**

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.

La convocation a été adressée le lundi 12 septembre 2022 avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2022.
3. Sortie Saint-Nicolas-de-Port du 24 septembre 2022.
4. Organisation de l'opération Brioches du 3 au 9 octobre 2022.
5. Une animation automne 2022.
6. Poursuite de l'opération « Pass Sport » et « Pass Culture ».
7. Affaires diverses.

Etaient présents : Mesdames Delphine JOLIOT, Salimata SPINATO, Marie-Pierre VINET, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Tiffany FRABOULET, Monique STEGNER, Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN.

Était absente excusée : Madame Elisabeth HUSSARD.

Secrétaire de Séance : Mme Christiane SCHUELLER.

Compte-rendu affiché le 20 septembre 2022.

1. Election d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Christiane SCHUELLER pour remplir cette fonction.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 juin 2022

Après lecture par tous les membres du CCAS, le compte-rendu de la réunion du 22 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Sortie Saint-Nicolas-de-Port du 24 septembre 2022

Sur un total de 77 invités de plus de 60 ans + 4 Conseillers Municipaux de moins de 60 ans + 2 membres du CCAS de moins de 60 ans soit un total de 83 personnes : 37 ont validé leur présence (44.5%) dont 1 pour le repas uniquement.

Mme FRABOULET s'occupe de valider le nombre de participants auprès de Connaissance et Renaissance.

Pour rappel : Rendez-vous à la fontaine pour covoiturage à 9h30 et direction à la basilique pour 10h.

Tarif pour les moins de 60 ans = 28 euros par personne : 2 personnes sont concernées.

Budget = (37 – 2 personnes payantes) x 28 euros = 980 euros.

4. Organisation de l'opération Brioches du 3 au 9 octobre 2022.

Pour rappel, les bénéficiaires de cette opération permettront de prévenir les situations d'épuisement des familles et des personnes en situation de handicap par le financement de prestations de répit :

- Favoriser l'épanouissement et l'insertion dans la société de personnes en situation de handicap intellectuel, en leur permettant l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et au logement.
- Inventer de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes handicapées intellectuelles pour être au plus près de leurs besoins.
- Changer le regard sur le handicap à travers de nombreuses actions d'information et de sensibilisation.

Don = 5 euros par brioche commandée.

Personnes concernées par cette opération = Plus de 70 ans, soit 47 brioches à commander.

Budget Total = 235 euros.

5. Une animation automne 2022.

Au cours de cette dernière réunion, une proposition de goûter était envisagée autour de la fête de la Saint-Nicolas.

Finalement, nous organiserons un apéritif de la Saint-Nicolas.

Date envisagée : **VENDREDI 9 DECEMBRE 2022 à 18h30.**

Personnes invitées : **+ de 60 ans.**

Personnes responsables de l'organisation : **Mmes SCHUELLER et JOLIOT (courses prévues le 08 décembre).**

Le tract sera réalisé et distribué 15 jours avant, soit le 25 novembre 2022.

6. Poursuite de l'opération « PASS SPORT » et « PASS CULTURE »

Reconduction sur 2023 de cette opération avec les mêmes critères. L'information dans les boîtes aux lettres sera distribuée sur janvier 2023.

La séance se termine à 19h30.

La secrétaire de séance

Christiane SCHUELLER

Monsieur Le Président

Rachel PASCAL